



Scènes de ménage au labo

Recherche » Une étude genevoise décortique les conflits de couples.

La médiation par un tiers a généralement des effets positifs sur l'issue des disputes de couple. Elle est aussi associée à une activité accrue dans des régions clés du cerveau appartenant au circuit de la récompense, comme le montre une étude genevoise.

C'est la première fois qu'une étude contrôlée et randomisée parvient à démontrer les avantages d'une médiation dans le cas de conflits de couples et à en identifier une signature biologique, a indiqué hier l'Universi-

té de Genève (UNIGE) dans un communiqué.

L'équipe d'Olga Klimecki, au Centre interfacultaire en sciences affectives, a enrôlé 36 couples hétérosexuels, monogames et ensemble depuis au moins un an. Avant de venir dans les locaux de l'UNIGE, les participants ont dû cocher, parmi une liste de 15 sujets standards (beaux-parents, sexualité, finances, tâches ménagères, temps passé ensemble, etc.), lesquels alimentent le plus souvent des conflits.

«Nous les avons ensuite invités à lancer une discussion sur un de ces thèmes», précise Hali-

ma Rafi, doctorante et première auteure de l'article. «En général, les dix premières minutes sont un peu embarrassantes mais ensuite les choses s'enchaînent avec un naturel impressionnant et débouchent inmanquablement sur un conflit», ajoute la chercheuse.

La séance, qui dure une heure, est suivie par un médiateur professionnel. Dans la moitié des cas, il intervient dans la dispute. Dans l'autre, il reste parfaitement passif. Les données provenant des questionnaires indiquent que les couples ayant bénéficié de la médiation active sont plus aptes à résoudre les conflits. » **ATS**